



## Protocole sanitaire d'accès au Congrès Hlm

Pour accéder au Congrès Hlm les 28, 29 et 30 septembre à Bordeaux, vous devrez présenter un **PASS SANITAIRE**, c'est-à-dire l'une des 3 preuves sanitaires suivantes :

- Un certificat de vaccination (schéma complet)

OU

- Un certificat de rétablissement (test positif de + de 15 jours et - de 6 mois)

OU

- Un certificat de test RT-PCR ou antigénique négatif de **moins de 72h**  
**(Le délai de validité de 72h est strict au moment de chaque entrée sur le site.**

Le test RT-PCR ou antigénique négatif doit donc avoir été effectué dans les 72 heures avant chaque accès. Les participants au congrès sur les 3 jours qui ne disposeraient que d'un test RT-PCR ou antigénique devront donc se faire tester de nouveau au cours du congrès.

Vous pourrez présenter ce Pass sanitaire sous format numérique ou papier :



Pour fluidifier l'accès, nous vous conseillons fortement de télécharger votre certificat dans l'application TousAntiCovid avant l'arrivée sur le site du Congrès.

Le port du masque dans l'enceinte du Congrès reste obligatoire sur toutes les périodes.

En espérant vous accueillir nombreux,

L'équipe du Congrès Hlm